

Impact socio-économique des collèges de proximité sur les populations paysannes : Cas des populations du village de Tiéplé, bénéficiaires du projet du Millénium Challenge Corporation (Côte d'Ivoire)

KOUADIO Kouassi Kan Adolphe

Sociologie rurale, Chercheur au CRD/Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Résumé

La présente étude s'est réalisée dans le village de Tiéplé dans la sous-préfecture de Bouaké. Elle s'est réalisée à travers des questionnaires et des entretiens auprès des paysans qui exploitent le site de construction du collège de proximité, des autorités villageoises et de personnes neutres. L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact de la construction du collège sur les populations paysannes. Selon les données de l'étude le collège est vivement souhaité du fait qu'il rapproche des parents leurs progénitures, favorise un suivi des enfants et permet ainsi de réduire les grossesses précoces, l'échec scolaire, et les dépenses des parents d'élèves. A l'opposé, la construction du collège entraîne la destruction de cultures agricoles (cultures pérennes et vivrières) et d'une importante superficie de terres agricoles. Ce fait renforce la vulnérabilité des paysans qui accèdent difficilement aux terres arables.

Mots clés : collège de proximité- étalement urbain- Tiéplé- développement rural

This study was conducted in the village of Tiéplé in the sub-prefecture of Bouaké. It was carried out through questionnaires and interviews with the farmers who use the construction site of the community college, village authorities and neutral persons. The objective of this study is to analyze the impact of the construction of the college on the peasant population. According to the data from the study, the school is highly desirable because it brings parents and children closer together, promotes child monitoring, and thus reduces early pregnancies, school failure, and the expenses of parents. On the other hand, the construction of the college leads to the destruction of agricultural crops (perennial and food crops) of a surface of 4 ha. This fact reinforces the vulnerability of farmers who have difficulty accessing arable land.

Key words: community college - urban sprawl - Tiéplé - rural development

Introduction

Le système scolaire ivoirien dans sa quête d'un enseignement de qualité et inclusif, est handicapé par l'insuffisance des ressources humaines et matérielles. En fait, la plupart des établissements scolaires se caractérisent par l'insuffisance et la surcharge des salles de classe, l'insuffisance du personnel éducatif (enseignants, éducateurs, ...) et aussi de l'insuffisance et l'inadéquation des outils didactiques, des latrines et de cantines scolaires, (Kouadio et al, 2020).

Avec un fort taux de croissance démographique (2,6%), la Côte d'Ivoire a une population estimée à 26453542 habitants (RGPH, 2014). Cette croissance galopante est le fait du taux de natalité qui est estimé à 33,7 pour 1000, mais également le fait de la part importante des étrangers en provenance des pays voisins, notamment le Burkina-Faso (61 %) et le Mali (21%), (Le Migrant en Côte d'Ivoire, 2021).

L'une des conséquences des caractéristiques démographiques de la population ivoirienne est la croissance rapide de la population en âge de scolarisation. En effet, selon le rapport du Ministère de l'Éducation Nationale, (MENETFP/DSPS, 2020), sur la période 2015-2020, la population scolarisable de 3 à 5 ans a connu une explosion avec un accroissement de près de 19 %, contre 14,13% pour la population globale. Ainsi, en 2020, les enfants en âge de scolarisation au niveau du préscolaire était de 2 360 826 Concernant la population scolarisable en âge d'être au primaire (6–11 ans), l'on note un accroissement de 17,26%, soit un total de 4.185.904 enfants. Au niveau du secondaire, la population scolaire est passée de 1479005 en 2015 à 2110499 élèves en 2019, soit une hausse de 631494 élèves en 4 ans.

Cet accroissement vertigineux des effectifs des enfants en âge de scolarisation exerce un poids considérable sur la scolarisation. En 2020, sur les 2 360 826 enfants de 3 à 5 ans en âge d'être au préscolaire, le Ministère de l'Éducation Nationale, n'en a capté que 244.357, soit 10,35 % du nombre total des enfants de cette tranche d'âge. Sur un total de 4.185.904 enfants en âge d'être scolarisés au primaire, le système éducatif a accueilli 4.101.430 enfants au titre de l'année scolaire 2019-2020, soit environ 98 % des enfants scolarisables. Sur 2.027.198 filles âgées de 6 à 11 ans en 2020, le Ministère de l'Éducation Nationale en a accueilli 1.962 112, soit 96,7% ((MENETFP/DSPS, 2020).

Pour relever ce défi, l'Etat ivoirien, ne cessent de déployer des stratégies en vue d'absorber le flux scolaire. A ce titre, on peut noter entre autre, la double vacation qui permet à un seul enseignant de tenir deux niveaux, le recrutement des enseignants vacataires et volontaires pour combler le déficit des enseignants, la création d'écoles passerelles, la formation d'enseignants bivalents, la construction des collèges de proximité ... (Kouadio et al., 2020).

Au titre des collèges de proximité, politique de construction de collèges dans des sous-préfectures rurales ou dans certains villages centres, en vue de rapprocher les apprenants des parents, le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) a signé des partenariats avec des bailleurs internationaux en vue d'accroître la capacité d'accueil du système scolaire et absorber la forte demande de scolarisation.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le partenariat signé en Novembre 2017 entre le gouvernement ivoirien et les Etats-Unis d'Amérique représentés par Millennium Challenge Corporation (MCC). En effet, il est prévu la construction de 74 à 84 collèges de proximité dans le Gbêkê et à San-Pedro. Dans sa phase pilote, il est prévu dans la région de Gbêkê, la construction de 12 collèges de proximité. La mise en œuvre de ce projet a nécessité la mobilisation d'au moins 4 ha de terre agricoles par localité. Parallèlement au collège de proximité, un aménagement du cadre de vie s'impose, afin de doter le village d'infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de logements et de restauration du personnel éducatif et des élèves.

L'objectif de la présente étude est d'analyser l'impact socio-économique de la construction des collèges de proximité sur les populations paysannes.

I- Méthodologie

1.1- Site de l'étude

La présente étude a été effectuée à Tiéplé, département de Bouaké. Les activités économiques de la localité reposent essentiellement sur l'agriculture et le petit commerce. La principale culture de rente est l'anacarde. A cela s'ajoutent les cultures vivrières (l'igname, le manioc, le riz, la banane) et maraîchères (l'aubergine, le gombo, la tomate). L'élevage est moins pratiqué dans cette localité.

1.2- Populations cibles

Les personnes cibles de cette étude sont :

- Les paysans exerçant des activités agricoles sur le site
- Les propriétaires terriens
- La notabilité

- Le bureau des jeunes
- Le bureau des femmes

1.3- Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée du 19 Mai au 25 juin 2021. Elle a été menée par une équipe d'enquête composée de (deux) enquêteurs de niveau Master en sociologie et un docteur sociologue chargé de la supervision. L'équipe d'enquêteurs a été constituée en prenant en compte les paramètres suivants :

- Genre : un membre de l'équipe est une femme afin de prendre en charge les problématiques liées au genre.
- Connaissance de la zone : dans le but de régler les difficultés liées notamment à la barrière linguistique, tous les enquêteurs sont de la région et parlent les langues des Personnes Affectées par le Projet (PAP). Ils ont, en plus, une bonne connaissance des us et coutumes de la région.
- Expérience avérée dans la réalisation d'enquêtes socioéconomiques et les inventaires des biens.

1.3.1- Techniques et outils de collecte des données

L'enquête parcellaire

L'enquête parcellaire a débuté par des consultations des différents groupes sociaux du village (notabilité, groupe des jeunes, des femmes). A la suite de ces consultations, l'équipe d'enquête a effectué une visite sur le site en compagnie des personnes citées sur la liste préliminaire des Personnes Affectées par le Projet (PAP) ainsi que quelques membres du village (le président des jeunes, des témoins désignés par les PAP et des personnes neutres). Sur le site, à l'aide d'un GPS dont la précision est de 3 mètres, l'enquêteur chargé de l'enquête parcellaire a relevé les coordonnées de chaque champ, et a fait ressortir par la suite les superficies.

Recensement et enquête socio-économique

L'enquête a consisté à collecter des informations sur chacune des personnes affectées afin d'analyser leur situation sociale et économique, le statut d'occupation et d'identifier les biens impactés (terres, cultures).

Les principaux outils sont les guides d'entretien individuels et collectifs, les questionnaires, la grille d'observation, un appareil photos et un GPS.

1.3.2- Méthode d'échantillonnage

Des questionnaires suivis d'entretiens ont été adressés à tous les exploitants agricoles du site du collège de proximité. Il s'agit des personnes ayant une activité agricole sur le site. Ils sont au nombre de 10 paysans dont un propriétaire terrien. Des entretiens libres ont été également réalisés avec des personnes prises accidentellement. Des focus-groups ont été réalisés avec les autorités coutumières, les bureaux des jeunes et des femmes.

L'échantillon se compose comme suit :

Tableau 1 : Population enquêtée

Types d'entretien	Catégories d'enquêtés	Nombre d'entretiens
Entretiens individuels semi-structurés	PAP	10
Entretiens individuels libres	Personnes prises accidentellement	10
Entretiens de groupe	Notabilité	01
	Bureau des jeunes	01
	Groupe des femmes	01
	Total	23

II- Résultats de la recherche

2.1- Caractéristiques des personnes affectées par le projet

Tableau 2: Répartition des paysans affectés selon le sexe

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	08	80%
Féminin	02	20%
Total	10	100%

Source, l'enquête socioéconomique, 2021

Il ressort de l'enquête socioéconomique que 10 paysans sont directement impactés par la construction du collège de proximité dans le village de Tiéplé. Au titre des personnes affectées par le projet, on a dénombré 08 hommes et 2 femmes. On note que la majorité des exploitants impactés par la construction du collège sont à dominance masculine, soit 80%.

Tableau 3 : Niveau d'instruction des paysans affectés

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage
Sans	06	60%
Primaire	02	20%
Secondaire	02	20%

Source, l'enquête socio-économique, 2021

Selon les données de la recherche, la majorité des paysans affectés par le projet n'est pas instruite. En effet, 6/10 ne savent ni lire ni écrire, soit 60% des impactés. Deux ont un niveau primaire (20%) et deux ont fait des études au niveau secondaire (20%). Parmi les 6 analphabètes, on dénombre 2 femmes et 2 hommes. En somme, les 2 femmes impactées par la construction du collège ne savent ni lire, ni écrire. L'analphabétisme, l'un des traits caractérisant les populations en zone rurale, touche plus le genre féminin

Tableau 4: Taille des ménages

Identifiant du paysan	Effectif des enfants	Effectif des autres membres du ménage	Effectif total du ménage
1	09	06	15
2	05	06	11
3	07	05	12
4	6	08	14
5	6	05	11
6	3	06	09
7	5	07	12
8	6	08	14
9	5	04	09
10	7	06	13

Source, l'enquête socioéconomique, 2021

Selon les données de l'enquête socio-économique, les PAP ont à leur charge un nombre important de personnes. La moyenne de la taille de ménages des PAP est de 11 personnes, soit presque deux fois plus que celle calculée au niveau régional et qui est de 6 selon le RGHP de 2014. Les statistiques de ce PRMS concernent un nombre très réduit des personnes et ne peuvent pas être extrapolées. Il s'agit toutefois d'un indicateur qui témoigne de la vulnérabilité des ménages.

2.2- Situation socio-économique des personnes affectées par la construction du collège

Tableau 5: Sources de revenus des PAP

Source de revenus	Propriétaire	Main-d'œuvre
Champ d'anacarde	Le chef du ménage	Les membres du ménage
Champ de vivriers	Le chef du ménage	Les membres du ménage
Champ de manioc, bananes	La femme (épouse ou non)	La femme et les enfants filles du ménage
Champ de maraichers	L'homme et la femme	Les membres du ménage
Commerce de vivriers	L'homme et la femme	La femme
Petit élevage de poulet, mouton	L'homme et la femme	Les membres du ménage
Terre familiale	L'homme	Les membres du ménage

Source, l'enquête socioéconomique, 2021

En termes d'activités économiques, on note que la totalité des exploitants tire leur revenu de l'agriculture. Il s'agit d'une agriculture diversifiée. La main d'œuvre est de type familial. En effet, pour faire face aux besoins du ménage, la plupart des cultures agricoles qui composent la base alimentaire du ménage sont produites par celui-ci. Il s'agit de la culture d'igname, du manioc, du riz, de l'aubergine, du gombo, du piment etc. Outre ces cultures annuelles, les chefs de ménage cultivent l'anacarde qui est la seule culture de rente de la plupart des villages de la région.

« Chez nous ici, à cause du sol, les plantes comme le café, le cacao, l'hévéas ne réussissent pas. Ce qui nous donne un peu d'argent c'est l'anacardier. Ça seulement, il réussit bien ici. C'est ce que tout le monde fait comme culture commerciale dans la région » M. K N (paysan affecté par le collègue)

L'ensemble des membres du ménage interviennent (en fonction de l'âge ou du sexe) dans la production de ces diverses cultures. Les paysans interrogés n'utilisent pas la main d'œuvre autre que les membres du ménage. Ainsi le ménage parvient à produire l'essentiel de la nourriture du ménage. Le surplus éventuel est vendu sur le marché local.

« On n'a pas l'argent pour prendre manœuvre, c'est nous même qui faisons nos champs ; les femmes et les enfants font ce qu'ils peuvent faire, comme ça, un peu un peu, on arrive à cultiver ce qu'il faut pour nourrir la famille. Quand le temps d'anacarde arrive, toute la famille contribue au ramassage à part les plus petits » Mme N. S. paysanne, chef de ménage).

En dehors des activités de champ, certains paysans pratiquent le commerce. Il s'agit généralement du commerce des produits du champ (l'igname, le manioc et ses dérivés (l'attiéké, le placali), le gombo, le piment, l'aubergine). Ce commerce qui se pratique sur le marché du village ou quelque fois à la sous-préfecture est le fait des femmes. En fait, les produits des champs sont destinés à la consommation, aux besoins divers du ménage, toutefois, le surplus est vendu pour faire face aux questions de santé, de scolarisation et d'habillement de la famille.

Au titre des sources de revenus, des enquêtés ont mentionné le petit élevage de poulets et de caprins. Selon leur propos, ce « petit élevage » joue un rôle important dans la prise en charge des besoins du ménage.

« Je ne suis pas éleveur en tant que tel, mais j'ai quelques têtes de poulets, de moutons et de cabris. Quand, ils deviennent beaucoup on en mange pendant les fêtes de fin d'année et on vend aussi. Si on a un étranger, au lieu d'aller acheter, ça nous permet de lui réserver un bon accueil. Cela nous évite d'aller acheter de la viande. Vraiment ça nous rend beaucoup de service ».

2.3- Les impacts de la construction du collège sur les paysans

2.3.1- Impacts positifs du collège de proximité

2.3.1.1- Rapprochement des apprenants des parents et possibilité d'amélioration de leur rendement

De façon concordante, les personnes interrogées dans le cadre de cette recherche témoignent d'un intérêt capital pour l'avènement du collège dans le village. Selon elles le collège rapproche la majorité des apprenants de leurs familles respectives et met ainsi fin à une vie qu'elles qualifient de calvaire. En fait les élèves de Tiéplé admis à l'entrée en 6^{ème} sont pour la plupart affecté dans des collèges de Djébonoua ou de Bouaké situés à plus de 15 kilomètres. Du fait de la distance, la majorité de ces apprenants vivent pendant l'année scolaire chez des tuteurs ou louent des loyers. C'est ce qui ressort des récits de certains paysans de Tiéplé :

« Ah vraiment c'est pas facile pour nous paysans ; avec nos faibles revenus tirés de la vente d'anacarde, on est obligé de louer maison en ville. En plus il faut acheter à manger aux enfants pendant l'année scolaire. C'est tout ça qui fait qu'on a du mal à sortir de la pauvreté », M M.O (parent d'élève).

Certains parents d'élèves ont pu trouver des tuteurs à leurs enfants. Ces tuteurs ne sont pas des fois de la grande famille. Pour ce fait, une contribution aux charges du ménage est souvent exigée. C'est le cas de M. K L :

« Mon fils a été affecté à Bouaké loin du village ; là-bas je ne connais personne, pour cela je voulais abandonner la scolarisation de mon fils quand un ami m'a conseillé un de ses cousins qui a accepté de loger mon fils. Quelques conditions ont été posées ; il s'agit entre autre de ma contribution aux charges du ménage. J'ai ainsi pris l'engagement de leur envoyer par moment du riz et de l'igname. Malgré tout ce que j'envoie, l'enfant me dit qu'il ne mange pas à sa faim ; je suis donc obligé de lui envoyer de l'argent. Pour tout ça, si Dieu a fait qu'on a un collège au village ici, on est très heureux, on doit fêter pour ça. On va dépenser moins, nos enfants ne vont plus souffrir chez des tuteurs et on pourra mieux nous occuper d'eux ».

Mieux suivre leurs progénitures, est le fondement de la joie des paysans. Selon eux, l'éloignement des élèves du village a engendré beaucoup de problèmes :

« Une de mes filles et son frère ont été affectés à Djébonoua où on leur avait trouvé des tuteurs, malheureusement, ils n'allaient pas normalement aux cours ; ils avaient de mauvais comportements ; à l'école comme à la maison, on leur faisait toujours des reproches ; la fille a fini par prendre une grossesse et son frère en a fait de même. Aujourd'hui tous deux sont renvoyés de l'école. Avec la construction d'un collège chez nous, c'est vraiment une solution aux difficultés des parents, aux grossesses précoces, aux mauvais rendements des élèves, c'est la fin de la souffrance des parents et des élèves », M. J.K (mère de deux collégiens).

2.3.1.2- Le collège de proximité, un début d'urbanisation du village

Pour la population, « la ville c'est là où on trouve des fonctionnaires, là où il y habite beaucoup de monde, c'est là où il y a beaucoup de maison ». Partant de cette définition, la population de Tiéplé se compte déjà parmi les villes de la Côte d'Ivoire dès l'annonce de la construction d'un collège dans le village.

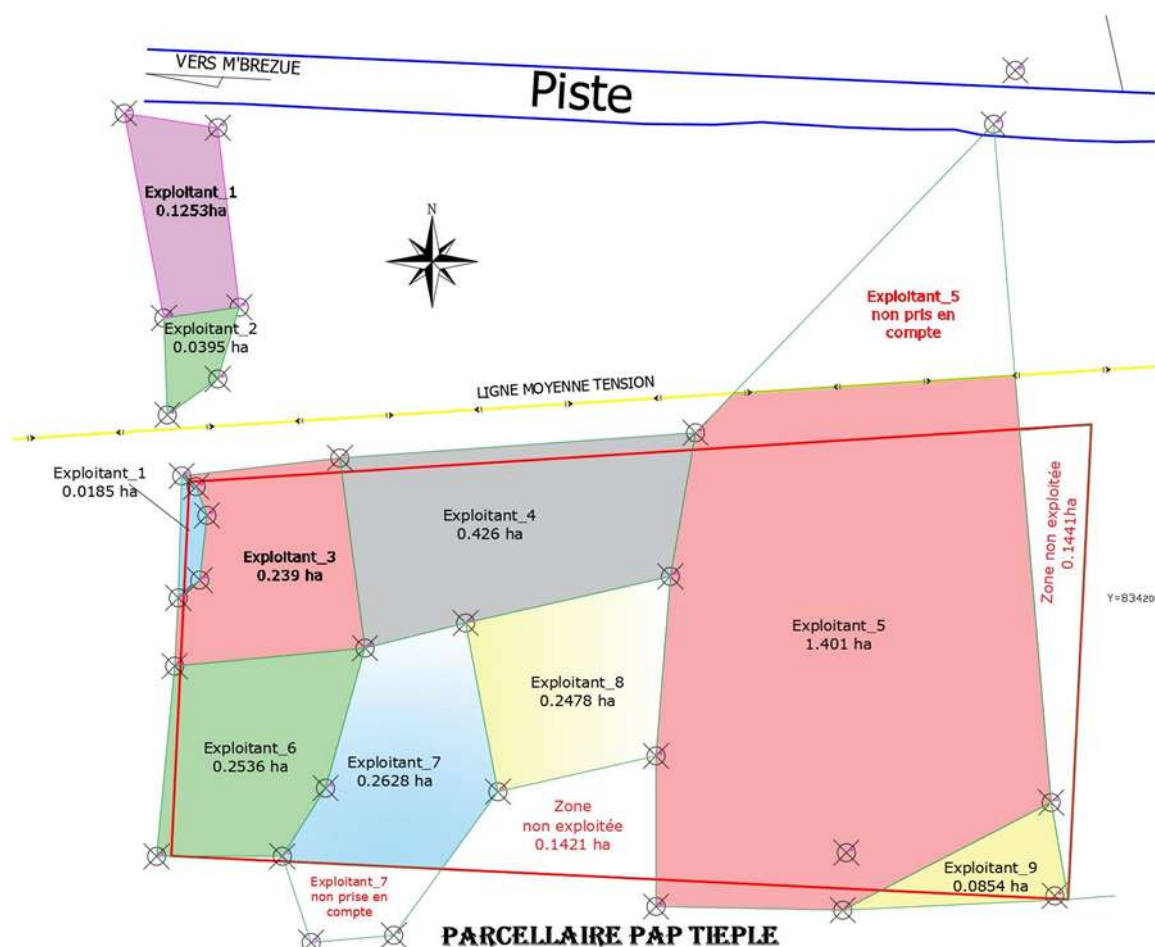
« On est content du devenir de notre village qui est désormais compté parmi les localités importantes de la Côte d'Ivoire. Tu vois avec le collège, beaucoup de fonctionnaires vont s'installer ici, je veux parler du personnel enseignant avec leur famille ; il y aura également des grands commerçants, des restaurants et des maquis. Aussi, les fils du village et environnants vont se dépêcher pour réaliser des maisons en location. Le village va vite changer de visage, n'est-ce pas cela la ville ?

Ce qui réjouit davantage la jeunesse, c'est l'opportunité qu'offre le collège de réaliser des activités commerciales telles « des restaurants, la vente d'articles scolaires, de bâtiment, un peu de tout ce qu'on trouve en ville et surtout le bitumage de l'axe Tiéplé Bouaké ».

2.3.2. Impacts négatifs de la construction du collège

Les données collectées auprès des paysans (entretiens et visite de terrain) ont permis de faire l'inventaire des pertes en cultures vivrières et commerciales. La réalisation du collège a nécessité une superficie totale de 4 ha. Du fait de la pression foncière, il n'existe pas de terre vacante (non exploité) pouvant abriter le collège sans impacter les paysans. Ainsi, le site choisi pour la construction du collège, quand bien même en

proximité du village est exploitée par une dizaine de paysans (voir carte parcellaire indiquant les paysans et la surface impactée).



La plupart des paysans de Tiéplé pratiquent l’association de cultures. Cette technique culturale consiste en l’association de plusieurs cultures sur un même terrain. Son avantage, est d’avoir à la fois des cultures vivrières et pérennes sur un même site. Ainsi, plusieurs cultures ont été identifiées (voir tableau).

Tableau 6 : cultures impactées par la construction du collège

Cultures agricoles impactées				
Cultures vivrières	Culture pérennes	Cultures maraîchères	Nombre de paysans concernés	Superficie totale
Manioc, igname, banane,	Anacardier, palmiers, manguiers,	Gombo, aubergine, piment, tomate	10	4 ha

Source, enquête socioéconomique, 2021

Les pertes des paysans sont de l’ordre de terre et de cultures agricole. Il s’agit de 4 ha de terre agricole impactée. A cela s’ajoutent les cultures vivrières (l’igname, le manioc, la banane) et maraîchères (l’aubergine, le gombo, la tomate). Dans le secteur agricole, il faut relever que les cultures de rentes sont généralement pratiquées par les hommes. Quant aux femmes, elles constituent généralement des aides agricoles dans les exploitations familiales, d’une part et, d’autre part, elles sont présentes dans la production de la banane plantain, de l’igname, de l’arachide, de l’aubergine, du gombo, de la tomate et d’autres produits maraîchers.

Il ressort de cette enquête que la construction du collège affecte les principaux moyens de subsistance des paysans et leurs familles. Ce projet accentue ainsi la vulnérabilité de plusieurs familles déjà affectée par les effets du changement climatique et la pression foncière.

III- Discussion

L'étude qui a porté sur les impacts socio-économiques de la construction des collèges de proximité a fait ressortir la perception des populations bénéficiaires du projet et les effets négatifs de la construction du collège sur les exploitants du site.

Il ressort des données collectées que la construction du collège procure des avantages divers aux parents d'élèves aux élèves et différentes composantes de la population. En fait le collège rapproche les apprenants de leur aire culturelle, de leur parent et constitue un facteur d'amélioration du rendement scolaire, (Kouadio et al, 2019). La construction des collèges de proximité est avant tout un moyen de réduire les effectifs pléthoriques des lycées et collèges et favoriser l'accès des enfants de toutes les localités à l'enseignement secondaire (Ainscow, 2007 ; Ebersold et Maugin, 2016 ; Ramel et Vienneau, 2016 Gombert, Bernat, Vernay, 2017).

La réalisation de ces infrastructures scolaires va absorber le flux scolaire lié à la croissance galopante de la population ivoirienne, (DECO, 2019 ; Kouadio, 2020). Dans cette logique que la Côte d'Ivoire a entreprise de réaliser depuis une décennie des collèges dans les sous- préfectures rurales et certains villages centres. En termes d'avantage, les collèges réalisés dans les villages, proches des parents, favorisent non seulement l'accès, réduisent les difficultés liés à l'hébergement et la nourriture mais également améliorent le taux de réussite scolaire (Lavoie, Thomazet, Feuilladiou, Pelgrim et Ebersold, 2013). Ces différents avantages que la population de Tiéplé reconnaît, explique son adhésion au projet de construction du collège en dépit de ses conséquences négatives sur leur activité agricole.

La construction du collège, à l'image des projets de développement ne font pas que des heureux. En termes d'impacts, les projets ont certes des impacts positifs, mais aussi de négatifs sur les populations bénéficiaires. Dans le cas de Tiéplé, village dont l'activité principale est l'agriculture, la construction du collège a accentué la difficulté d'accès à la terre et la vulnérabilité des ménages. En effet, projetée sur un espace de 4 ha, une dizaine de paysans perdent leurs principaux moyens de subsistance (champ d'anacardiens, de manioc, d'igname...). Outre la perte de 4 ha de terre et de cultures agricoles, la construction du collège a déclenché une urbanisation caractérisée par le lotissement des espaces et la construction de nouveaux quartiers, détruisant ainsi d'autres exploitations agricoles. Le développement de Tiéplé s'exprime en fait par une extension spatiale (des lotissements et construction de nouveaux quartiers) et une croissance démographique rapide (l'affectation de plus de 300 élèves et personnels éducatif).

Selon Oura (2020), l'urbanisation s'accompagne de plus en plus d'un étalement urbain qui s'accélère rapidement dans nombre de pays en développement. Cet étalement n'est pas sans conséquence sur les populations qui vivent de l'agriculture telle celle de Tiéplé. En fait, pour des raisons diverses, les types d'habitat réalisés sont les maisons basses et non en hauteurs. Ce choix explique la croissance spatiale rapide des villes (Kouakou, 2017). Pour Bennasr (2003), L'étalement est simplement « un gaspillage énorme » du foncier et « ce gaspillage » est au fondement de la raréfaction des terres agricoles. A titre d'exemple, l'aire d'extension de la ville de Bouaké qui n'était que de 85 ha en 1940 pour une démographie de 10 000 habitants (Atta, 1978, Urbaplan, 2014) est passée aujourd'hui à 29 250 ha avec une population de 536 189 habitants, soit 4,8% de la population urbaine du pays (INS, 2014 ; Tra Bi et al. 2015). La conséquence de cet état des choses est la perte de plusieurs hectares de terres agricoles, instaurant l'insécurité alimentaire dans les campagnes, la baisse de la production agricole et des revenus des ménages (Oura 2020). La réduction des espaces périphériques engendre une augmentation de la valeur des rares terres. Du fait des enjeux économiques et sociaux, des conflits fonciers se créent entre familles, affectant ainsi la cohésion sociale (Oura, 2020). L'urbanisation des localités est un fait inévitable,

cependant une politique de gestion rationnelle de l'espace peut réduire les effets de celle-ci sur les populations qui vivent de l'agriculture.

Conclusion

Dans sa quête perpétuelle pour parvenir à un enseignement de qualité, l'Etat ivoirien a adopté maintes stratégies. Ces stratégies visent entre autres l'amélioration des conditions de vie et d'enseignement à travers la formation et le recrutement de personnels enseignants et la construction de salles de classe et leur équipement en table-banc des salles etc. Au niveau du secondaire, l'accent est mis ces dernières années sur la réalisation de collèges en zone rurale afin de rapprocher les apprenants de leurs parents et réduire les effectifs pléthoriques des lycées et collèges, considéré comme un moyen de réduction de l'échec scolaire, des grossesses précoces et des dépenses des parents d'élèves. Du fait des avantages ci-dessus énumérés, l'Etat ivoirien avec l'aide des partenaires internationaux a entrepris la construction de plusieurs collèges de proximité. Dans le cadre de son partenariat avec le MCC par exemple, plus de 84 collèges sont en construction dans la région du Gbêkê et de San-Pedro.

La construction de ces collèges n'est pas sans conséquences sur les terres agricoles. En effet, plusieurs paysans perdent des terres agricoles ainsi que leurs moyens de subsistance qui proviennent pour la plupart des champs. Ainsi, en dépit des avantages que procurent les collèges de proximité, leur réalisation, renfoncent la vulnérabilité des populations rurales dépendantes de l'agriculture.

Références bibliographiques

1. AECOM, 2020, *Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)*, Rapport d'étude, Abidjan, inédit.
2. Atta Koffi, 1978, *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké (Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat 3ème cycle, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, ORSTOM, Paris, 309 p.
3. Bennasr Ali, 2003, « L'étalement urbain de Sfax », *Revue Tunisienne de Géographie*, pp.49-87.
4. INS, 2014, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)* ;
5. Kouadio Kouassi Kan Adolphe, Fête Ernest Koffi, *L'avènement des collèges de proximité dans les sous-préfectures rurales et la question d'aménagement : Etude de cas à Tienkoikro/Côte d'Ivoire*, <https://www.ajol.info/index.php/jrsul/article/view/196718> Vol. 21 No. 4-1 (2019)
6. Lavoie, G., Thomazet, S., Feuilladiou, S., Pelgrim, G. et Ebersold, S. (2013). *Construction sociale de la désignation des élèves à « besoins éducatifs particuliers » : incidences sur leur scolarisation et sur la formation des enseignants. ALTER*, 6 (2), 93-101.
7. *Le Migrant en Côte d'Ivoire, (2021): Profil, perceptions, préférences et degré d'intégration*, Rapport d'étude, library.fes.de/pdf-files/bueros/elfenbeinkueste/18441.pdf
8. MENETFP/DSPS/ (2020), *Rapport d'analyse statistique du Système Educatif 2019-2020*
9. Oura Kouadio Raphaël et Kangah Marie-Jeanne, 2017, « L'agriculture urbaine face au défi de l'urbanisation de Bingerville dans le Sud-Est d'Abidjan, en Côte d'Ivoire », *Revue de géographie du Laboratoire Leïdi*, n° 16 Juin 2017, pp. 260-280.
10. Ramel, S. et Vienneau, R. (2016). *Des fondements sociologiques de l'inclusion scolaire aux injonctions internationales. Dans L. Prud'homme, H. Duchesne, P. Bonvin et R. Vienneau (dir.), L'inclusion scolaire : ses fondements, ses acteurs et ses pratiques* (p. 25-38).Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur.